

## Le plan B

---



Avec l'arrivée du printemps, c'est aussi le moment pour les élèves du secondaire et les étudiants du cégep de connaître la réponse à leur demande d'admission dans un programme collégial ou universitaire. Certains d'entre eux, s'ils ont postulé à un programme contingenté, pourraient recevoir une réponse négative.

Dans ces moments de déception, il est crucial qu'ils ne se laissent pas abattre et qu'ils prévoient un plan B bien préparé. Ce plan alternatif permet de garder une perspective positive et de rebondir rapidement face à l'échec.

Un plan B ne signifie pas l'abandon de leurs rêves, mais plutôt l'exploration d'autres opportunités. Ce projet peut inclure des formations similaires, des options d'apprentissage complémentaires ou même des emplois qui permettent de se rapprocher du domaine souhaité. Parfois, cela leur offrira l'occasion de découvrir de nouveaux horizons ou de se perfectionner dans un domaine connexe.

Il est également utile de consulter un conseiller d'orientation pour affiner ce plan B et envisager d'autres voies qui correspondent à leurs intérêts et compétences. L'important est qu'ils gardent leur motivation et ne considèrent pas l'échec comme une fin, mais comme un détour vers de nouvelles possibilités.

En étant flexibles et en ayant un plan B, les étudiants peuvent ainsi transformer une déception en une opportunité de croissance et de réussite, tout en continuant à avancer vers leurs objectifs professionnels.

**Audrey Gatineau**  
Conseillère en information scolaire  
& professionnelle  
[audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca](mailto:audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca)  
450 773-8401, poste 6731

